

RÈGLEMENT PADEL 2022-2023

À **Sportcity**, situé dans l'environnement d'un parc de 6 hectares, avec parking facile, vous pratiquez votre sport favori dans une infrastructure de 3 Padel indoor.

RÉSERVATIONS & RÈGLEMENT :

Les réservations se font exclusivement en ligne via notre site : www.sportcity-woluwe.be - Onglet réservation - jusqu'à 7 jours à l'avance. Ce système a été conçu en s'appuyant strictement sur le présent règlement.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU PADEL À WOLUWE-SAINT-PIERRE

1. Une réservation se fait pour une période d'**une heure trente**.
2. L'heure de réservation des terrains 1 à 3 prend cours à l'heure précise (à partir de 8h00).
3. Une réservation se fait au nom d'une personne.
4. Le paiement se réalise également en ligne.
5. Un client ayant réservé ne pouvant pas honorer son occupation pour une raison quelconque doit annuler sa réservation afin de laisser le terrain libre pour un éventuel amateur.
6. **Toute annulation endéans les 48 heures ne sera pas remboursée.**
7. Toute utilisation abusive des terrains impliquera une amende minimum de 50 €.
8. L'accès aux terrains de Padel est réservé uniquement aux joueurs inscrits au planning.
9. Le port de chaussures de sport parfaitement propres est exigé.
10. La Direction décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de vols.
11. Il est strictement interdit de fumer et apporter des boissons/de la nourriture sur les surfaces de jeux, couloirs et vestiaires.
12. Seule la Commission Tennis/Padel a le droit de pré réserver des terrains pour des activités, des tournois ou des cours.
13. La Direction se réserve le droit d'organiser occasionnellement des compétitions. Dans ce cas, les joueurs seraient avisés à temps et la location de ce jour sera créditée.